

Ce qu'il faut Savoir

INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ELECTORALES JUSQU'AU 31 DECEMBRE

Si vous remplissez les conditions pour figurer sur la prochaine liste électorale, n'oubliez pas de déposer votre demande d'inscription ou de changement d'adresse dès maintenant et jusqu'au 31 décembre 2016, à l'accueil de la Mairie.

Dates des élections présidentielles :

1^{er} tour le 23 avril 2017 et 2^e tour le 7 mai 2017

Dates des élections législatives :

1^{er} tour le 11 juin 2017 et 2^e tour le 18 juin 2017

BOURSE D'ETUDES COMMUNALE

pour les lycéens et étudiants selon le quotient familial : les demandes devront être déposées avant le 30 octobre 2016 auprès de la Mairie.

ENQUETE PUBLIQUE

exprimez-vous sur le Tramway 2019 du 5 septembre au 7 octobre 2016 lors des permanences de la commission d'enquête.

Plus d'informations www.tramway2019.com / Tél. : 02 31 78 58 35

VOUS ETES VICTIME OU TEOIN DE VIOLENCES CONJUGALES

le Service d'Accueil et d'Accompagnement Social peut vous recevoir à Caen - 171 rue de Bayeux, du lundi au vendredi de 10h à 16h.

Tél. : 06 08 68 01 74

LE TRI SELECTIF

c'est économiser de l'énergie et des ressources naturelles.

Respecter les consignes de tri au quotidien, c'est contribuer à la diminution de la quantité d'ordures ménagères et se positionner comme acteur de la protection de l'environnement.

COMPOSTEURS

Si vous souhaitez disposer d'un composteur individuel dans votre jardin, contactez-nous ou remplissez le formulaire sur le site de Caen la mer. www.caenlamer.fr.



Edito du Maire

Après la période estivale qui se prolonge, chacun est revenu à ses activités. Nos élèves ont repris le chemin de l'école. Malgré l'arrivée de nouveaux habitants, les effectifs restent stables pour cette rentrée scolaire.

Au cours de l'année, nous avons enregistré de nombreux mouvements de population dans les lotissements en cours, mais aussi en raison de la vente de plusieurs maisons d'habitation et de l'attribution de logements dans le parc social locatif. Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux Cuvervillais. Une cérémonie s'est tenue le 9 septembre pour les accueillir et leur faire découvrir la vie de notre commune.

Les travaux d'aménagement de la rue du Manoir commenceront en octobre pour une durée de quatre mois au minimum. Nous nous efforcerons de vous tenir informés durant cette période des changements dans les habitudes de circulation en particulier pour l'accès aux écoles.

Vous trouverez joint avec notre journal les activités des associations et la plaquette animations pour le secteur jeunesse pour l'année 2016/2017. Je vous encourage à vous renseigner pour rejoindre l'une des activités proposées.

Le Maire
Ernest HARDEL

La troupe théâtrale mondevillaise
Les Compagnons du Biez
vous présente
PUISSANCE 3

Comme quoi
2 colocs à la recherche
de l'amour sur le web
avec
Yves Lagarrigue et Yves Michel

Impossible mission
Méli-mélo au GAG
avec
Anne-Marie Ghisardo,
Myriam Lengain ou Virginie Le Souquet,
Chantal Ridel et Daniel Ridel

Vengeance
Jusqu'ou l'argent facile
avec
Anne-Marie Ghisardo
et Jean-Luc Bion

Le dimanche 9 octobre à 14h30.
Salle des fêtes de Cuverville.
Entrée 5€

A vos agendas

- 24 septembre : Assemblée Générale et repas
Rando 'Cuverville - Salle des fêtes et de la culture
- 08 octobre à 9h30 : Café-lecture
Bibliothèque municipale «Alexandre GUILLOUX»
- 09 octobre à 14h30 : Après-midi théâtre
Vélo Club Cuvervillais - Salle des fêtes et de la culture
- 10 octobre à 18h30 : Réunion du Conseil Municipal
- 22 octobre : Repas à thème
Amicale Joie de Vivre de Cuverville - Salle des fêtes et de la culture
- 07 novembre à 18h30 : Réunion du Conseil Municipal
- 11 novembre à 11h00 : Cérémonie - Monument aux morts
- 12 novembre : Repas Sénégalais - Liguey
Salle des fêtes et de la culture
- 20 novembre à 12h00 : Repas des aînés offert par la commune
Salle des fêtes et de la culture
- 26 et 27 novembre : Bourse aux vêtements
Association des Parents d'Élèves - Salle des fêtes et de la culture

Ma Commune

www.cuverville.fr

Les décisions du Conseil Municipal réunions des 4 juillet et 5 septembre 2016

- Avis sur le projet de périmètre du nouvel établissement public de coopération intercommunale (communauté urbaine) issu de la fusion de la communauté d'agglomération de Caen la mer, de la communauté de communes entre Thue et Mue et de la communauté de communes Plaine Sud de Caen et de l'extension à la commune de Thaon selon l'arrêté préfectoral du 4 mai 2016
- Avis sur le projet de périmètre du syndicat mixte de production d'eau potable de la région de Caen (réseau) pour la compétence distribution d'eau potable issu de la fusion des syndicats d'eau potable situés sur le territoire de la communauté urbaine issue de la fusion de la communauté d'agglomération de Caen la mer, de la communauté de communes entre Thue et Mue et de la communauté de communes Plaine Sud de Caen et de l'extension à la commune de Thaon
- Consultation d'équipes d'urbanistes en vue de la modification du plan local d'urbanisme
- Désignation d'un auditeur libre pour la commission «culture» du SIVOM des Trois Vallées
- Acceptation à compter du 1^{er} janvier 2017 de l'adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS) des agents communaux retraités de la ville de Cuverville avec en contrepartie le remboursement de la cotisation versée par la ville
- Suppression de la participation communale pour centres aérés hors commune à compter des vacances d'été 2016
- SMICO - avis favorable sur les adhésions et retraits souhaités, sans condition financière particulière
- Évaluation des charges nettes transférées - transfert de charges mutualisation - charges de personnel - périmètre «bâtiments-ateliers techniques» - charges associées de la ville de Caen - approbation du rapport n° 1 - 160622 de la CLECT du 22 juin 2016
- Concours du receveur municipal - attribution d'indemnités de conseil et de budget
- Travaux d'aménagement de voirie rue du Manoir - attribution du marché de travaux à l'entreprise Toffolutti
- Choix de l'urbaniste en vue de la modification du plan local d'urbanisme
- Demande de subvention présentée par la ville de Ouistreham déclarée sans suite
- Demande de subvention présentée par l'Association des Maires Franciliens déclarée sans suite
- Subvention accordée à la Paroisse Bienheureux Marcel CALLO du Plateau
- Décision modificative budgétaire n° 2016/01
- Salle des fêtes et de la culture - adoption de la modification du règlement d'utilisation
- Création d'un emploi sous contrat d'accompagnement dans l'emploi à raison de 25 heures hebdomadaires pour une durée de 12 mois à compter du 4 novembre 2016
- Création d'un emploi saisonnier d'adjoint administratif de deuxième classe, à raison de 31 heures hebdomadaires, pour une durée de six mois à compter du 10 septembre 2016
- Fixation de la rémunération des agents recenseurs pour le recensement général de la population 2017

La parole aux associations



Amicale joie de vivre - Repas

L'Amicale Joie de Vivre de Cuverville

L'Amicale Joie de Vivre de Cuverville a organisé le 24 juillet un pique-nique à la salle communale «Philbin-Luxton» suivi d'un après-midi ludique. Les adhérents amateurs de pétanque et les joueurs de cartes ont été ravis. Le 8 septembre, une sortie à Rouen a permis à tous de découvrir le «musée XXL» qui a pour thème Rouen au temps de Jeanne d'Arc et de savourer une balade en petit train touristique dans les vieux quartiers.

L'Amicale propose un très beau spectacle : «La Belle de Cadix» à Deauville le 6 décembre et rappelle que les repas du 21, en soirée, et du 23 octobre, à midi, sont ouverts à tous et qu'elle sera présente au Marché de Noël.

Gymnastique Volontaire de Cuverville

La Gymnastique Volontaire de Cuverville débute sa 30^{ème} saison. Charles Letourneux, Président, lance un appel aux personnes possédant des photographies ou documents relatifs à l'association pour préparer une exposition qui sera présentée lors des repas dansant du 15 octobre prochain.



Vélo Club Cuvervillais

Le 9 octobre, l'association organise un après-midi Théâtre. La troupe théâtrale mondevillaise «LES COMPAGNONS DU BIEZ» interpréteront 3 mini-pièces. Ouverture des guichets à la salle des fêtes et de la culture à 14h30. Entrée 5€.

Des rafraîchissements seront proposés à l'entracte et un verre de l'amitié sera servi à l'issue de la représentation.

Ma commune en mouvement

Cartographie stratégique du bruit et projet de plan de prévention du bruit dans l'environnement (ppbe) consultation du public.

Caen la mer établit une cartographie et un plan de prévention du bruit.

Une directive européenne relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement vise à éviter, prévenir et réduire les effets nuisibles de l'exposition au bruit de la population et à préserver la qualité des zones calmes.

C'est dans ce cadre que l'agglomération Caen la mer a réalisé des cartographies stratégiques du bruit, permettant de situer les zones géographiques exposées au bruit des infrastructures de **transports routier, ferroviaire, aérien et des sites industriels classés**.

Les sources de bruit liées aux activités humaines à caractère localisé ou ponctuel (ex : salles des fêtes, voisinage, aboiements, tondeuses, etc...) ne sont pas visées par la directive européenne.

Bien sûr, nos environnements de vie évoluant, le tissu urbain se transformant, la révision de ces cartes se fera tous les 5 ans (à compter de leur date d'approbation), comme le prévoit la directive.

Aujourd'hui, les habitants des 35 communes de Caen la mer ont possibilité de consulter les éléments de l'étude.

Où et quand visualiser ces cartes ?

Les cartographies et le projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'agglomération Caen la mer seront mis à la disposition du public pendant deux mois, **du 6 septembre au 6 novembre 2016**, au siège de Caen la mer (16 rue Rosa Parks à Caen du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30) et dans chaque mairie des 35 communes de l'agglomération caennaise (aux horaires d'ouverture au public). Ils seront accompagnés de documents explicatifs et d'un registre pour y consigner les éventuels avis et observations.

L'ensemble sera également consultable sur le site internet de Caen la mer : www.caenlamer.fr ou avec le lien suivant : <http://www.caenlamer.fr/content/cartographie-du-bruit> (lien accessible à compter du jour de démarrage de la consultation du public).

Et la suite ?

Après consultation et prise en compte des éventuels avis et observations des concitoyens, le conseil communautaire de Caen la mer adoptera le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement en fin d'année 2016.



Candélabres rue Georges Bizet

Travaux

Éclairage public

Le SDEC énergie (Syndicat Départemental d'Électricité du Calvados) a mené une étude sur l'éclairage public de la commune. Un diagnostic a établi un programme en plusieurs points :

- Remplacement des armoires électriques 01 et 02 rue du Parc et rue du Clos des Prés.
- Remplacement de 24 foyers type «boule» par des LED rue Georges Bizet et impasse Maurice Ravel, lotissement de la Samtgemeinde et impasse Fauveau.
- Remplacement également par des LED de 7 foyers «énergivores» impasses Jacques Prévert et Jacques Feuillebois.
- Mise en place de 3 horloges digitales : travaux déjà réalisés.
- Adaptation de 11 contrats permettant une économie d'environ 225 € à l'année.

Un certain nombre de mâts sont jugés «vétustes». La commune a saisi l'opportunité des travaux de la rue du Manoir pour en remplacer 17 dans les rues du Manoir, du Parc et impasse des Prés.

Tous ces travaux, commencés depuis le 5 septembre seront réalisés par la SPIE Ouest-Centre.

Enfin, les travaux d'enfouissement des réseaux rue de la Grosse Tour et rue des Carrières sont bien avancés. Les candélabres seront prochainement mis en service et les poteaux en béton seront déposés en octobre-novembre.

Du côté culture

La bibliothèque «Alexandre GUILLOUX» :

depuis le 12 septembre la bibliothèque a repris avec de nouveaux horaires : le lundi de 16h30 à 18h00 (périodes scolaires uniquement), le mercredi de 15h00 à 18h30 et le samedi de 10h30 à 12h00.

Le café-lecture :

pensez à ce rendez-vous trimestriel où vous êtes conviés et attendus autour d'un café croissant.

La date est à consulter sur le site www.cuvertville.fr ou sur le panneau d'affichage de la bibliothèque.



Travaux de bâtiments dans la salle informatique

Travaux de bâtiments

L'équipe des bâtiments a terminé les peintures dans le grand hall de l'école élémentaire durant l'été et poursuit ses travaux dans la salle informatique avec des aménagements pour faciliter les rangements. Par la suite, les agents procéderont à la réfection

de la salle de la photocopieuse et le bureau du directeur.

Avant la fin de l'année, une isolation phonique, du plafond de la salle des mariages à la mairie, sera réalisée.

Ma Commune

www.cuverville.fr

Du côté jeunesse

Les vacances d'été sont terminées
Que de bons souvenirs du Centre de Loisirs durant
tout le mois de juillet. «Trop bien, trop cool»



Les mercredis loisirs

Un nouveau projet pour la jeunesse : L'équipe d'animation propose une sortie au Parc Astérix en juin 2017. Ce projet sera autofinancé sur l'année scolaire 2016-2017 grâce à la vente de gâteaux aux sorties des écoles, la fabrication d'objets destinés à une tombola, la vente de calendrier, etc.

Pour y participer les enfants devront avoir entre 6 et 11 ans, être inscrits aux mercredis loisirs (au minimum 4 par cycle) ou à la garderie périscolaire du soir (au minimum 5 par mois) et participer aux activités.



Rentrée scolaire

Une belle rentrée scolaire sous le soleil cuvervillais !

Rentrée scolaire - école maternelle



Rentrée scolaire - école primaire

Centre de Loisirs

Les prochaines vacances d'automne auront lieu du jeudi 20 octobre au vendredi 28 octobre 2016

Les enfants de 3 à 5 ans révolus et de 6 à 11 ans seront accueillis en demi-journée ou à la journée complète.

Les inscriptions auront lieu :

- Les 23 et 30 septembre et le 6 octobre à la garderie maternelle pour les enfants de 3 à 5 ans révolus.
- Les 22 et 27 septembre à la garderie élémentaire pour les enfants de 6 à 11 ans.

Retrouvez toutes ces informations sur www.cuverville.fr



Mairie de Cuverville

Place André Schoëffler

14840 Cuverville

Téléphone : 02 31 72 37 29

www.cuverville.fr